

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Les enseignes s'unissent sur un protocole pour baisser la consommation électrique des magasins

Paris, le 18 juillet 2022 – Perifem, la fédération qui regroupe l'ensemble des acteurs de la distribution ainsi que leurs fournisseurs autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique, annonce la mobilisation des grands acteurs de la distribution autour d'un protocole énergétique de crise qui devrait être mis en œuvre le 15 octobre prochain. Ce protocole des enseignes alimentaires servira de base à l'ensemble des fédérations du commerce et de la distribution (CDDCF, CNCC, FCA, FCD, PROCOS, Alliance du Commerce, ...) pour la généralisation de ces mesures qui leur seront présentées lors d'une réunion le 26 juillet.

Devant le risque de possibles pénuries d'approvisionnement électrique annoncées par le gouvernement pour cet hiver, Perifem coordonne les travaux des grands intervenants pour, comme pendant le Covid, adopter une position responsable dans cette nouvelle gestion de crise et mettre en place des initiatives permettant une sobriété énergétique inédite des magasins.

Déjà, les dirigeants des plus grandes enseignes alimentaires comme Michel-Edouard Leclerc (E.Leclerc), Alexandre Bompard (Carrefour), Dominique Schelcher (Système U), Vincent Bronsard (Intermarché & Netto), Philippe Brochard (Auchan), Tina Schuler (Casino), Cécile Guillou (Franprix), Guillaume Sénéclauze (Monoprix), Friedrich Fuchs (Lidl), Cathy Collart Geiger (Picard), ont acté ensemble ce protocole avec l'ambition de participer à l'effort collectif.

Les travaux débutés le 30 juin dernier ont abouti à la définition de mesures communes et concrètes des enseignes de la distribution pour baisser leur consommation d'énergie et éviter les coupures annoncées en cas de crise.

Sont ainsi actées les décisions de :

- éteindre les enseignes lumineuses dès la fermeture du magasin ;
- systématiser la baisse d'intensité lumineuse : avant l'arrivée du public, diminution de l'éclairage de la surface de vente de 50%. Pendant la présence du public, diminution de l'éclairage de la surface de vente de 30 % sur les périodes critiques de consommation ;
- Ainsi que d'autres mesures d'une gestion plus sobre de l'énergie (comme la coupure du renouvellement d'air la nuit, le décalage de la production de glace, etc.).

Ce protocole intègre des mesures du quotidien mises en place dès le 15 octobre prochain et aussi des mesures d'urgence, à déclencher en cas de besoin et dès la connaissance de la survenue d'un pic critique, connu quelques jours auparavant et défini par l'autorité régulatrice, comme baisser la température de tous les points de vente pour une température ambiante jusqu'à 17°C pendant les heures de pics.

Les distributeurs alimentaires se sont ainsi entendus sur un protocole de gestion de crise énergétique notamment pour les périodes 8h-12h et 18h-20h, que toutes les enseignes pourraient appliquer ensemble (même s'il peut exister des spécificités comme dans l'habillement par exemple) permettant la consommation la plus faible possible. Les fédérations et les centres commerciaux ¹ pourront s'appuyer sur cette base le 26 juillet prochain pour généraliser le protocole.



« Je me félicite de l'implication forte des dirigeants de nos plus grandes enseignes et crois en notre capacité individuelle et collective pour que l'ensemble des enseignes, en coordination avec le gouvernement et les autorités, adoptent une même approche pour garantir un comportement responsable et citoyen en termes de baisse des consommations d'énergie en préservant le plus possible nos concitoyens. Ce protocole doit s'inscrire dans la durée, l'heure est à la sobriété énergétique, cela va de manière profonde changer nos habitudes de consommation. », déclare

Thierry Cotillard, Président de Perifem.

Cette initiative essentielle est portée par un engagement profond des enseignes. D'abord, parce que les acteurs du commerce et de la distribution œuvrent depuis longtemps à l'amélioration de leurs pratiques ; des milliers d'initiatives ont été recensées ces deux dernières années notamment sur la transition énergétique ou écologique. Cela s'explique

¹ CDDCF, CNCC, FCA, FCD, PROCOS, Alliance du Commerce



par la demande croissante des consommateurs qui veulent des enseignes engagées. Dans le cadre de l'application du décret tertiaire de la Loi ELAN les enseignes sont en train de mettre en œuvre des solutions pour réduire, d'ici à 2030, leurs consommations énergétiques de 40%. Les enseignes souhaitent que ces dispositions légales fassent l'objet de mesures d'incitation spécifiques, comme le mécanisme de suramortissement proposé lors des conclusions des Assises du Commerce.

Ensuite, la hausse spectaculaire du prix de l'électricité explique l'accélération de leur engagement. La facture électrique représentait 30% de leur résultat net avant les récentes envolées des coûts de l'énergie. Avec un doublement du coût imaginé dès 2023, ce sont des commerces qui risquent d'être fragilisés et donc des prix qui devraient augmenter. Il est ainsi essentiel de réduire la facture énergétique et de se mobiliser ensemble pour éviter une répercussion trop importante sur les prix pour les consommateurs.

Contact presse : Émilie Delozanne - Plegma – emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35

À propos de Perifem :

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable.

Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique.

Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable.

Plus d'infos sur www.perifem.com et www.magasinsresponsable.com